

Elles aussi



Les Marianne de la parité des EPCI de Savoie

Le 4 décembre 2023 s'est déroulée en Préfecture de Savoie, la cérémonie de la Marianne de la Parité des EPCI du département, en présence de François Ravier Préfet, Nathalie Fontaine représentant le président du Conseil départemental Hervé Gaymard, les co-président.es du jury, Cédric Vial sénateur et Martine Berthet Sénatrice, Evelyne Simon représentant l'association Femmes Elues de Savoie, et Sophie Bourgade adjointe à Chambéry, conseillère communautaire et référente de l'association « Elues Locales ».

Ont participé à la table ronde : **« Parité dans les institutions politiques locales, utopie ou réalité ? La Parité, un levier de transformation des pratiques démocratiques pour une réelle égalité entre les femmes et les hommes »**, les quatre lauréats Anne Lenfant, Présidente de la CC cœur de Chartreuse, Jean Paul Margueron, Président de la CC Cœur de Maurienne Arvan, Béatrice Santais, Présidente de la CC Cœur de Savoie, Guy Dumollard, Président de la CC de Yenne, afin d'exprimer la voix des territoires sur la participation des femmes dans leurs conseils et exécutifs.

Nous retiendrons de ces échanges l'éternelle difficulté de la représentation des femmes, dès que les intercommunalités sont composées de communes ayant un seul siège revenant au maire très souvent un homme. Il n'a été mentionné aucune difficulté sur les délégations non stéréotypées, même si le pourcentage de ces délégations est encore très faible en Savoie (6%). En ce qui concerne la présence de tandem de tête paritaire (29%) il a été évoqué le besoin de représentation territoriale et de rapports de confiance pour choisir les premiers ou les premières vice-présidentes. Les élues vice-présidentes présentes, ont dit leur appétence pour certaines délégations comme les travaux, l'assainissement et tout ce qui relève du traitement des déchets, ce qui nous laisse espérer à partir de ces rôles modèles, une participation plus importante des femmes sur ces délégations à l'avenir. Il a été reconnu le sérieux du travail des femmes et leur pugnacité dans la prise en charge des dossiers. Souvent le principal frein à l'engagement politique des femmes est l'organisation d'une triple journée professionnelle, familiale, politique, ceci étant en lien avec un partage inégal des tâches domestiques.

Un deuxième temps d'échanges s'est déroulé avec les parlementaires Martine Berthet et Cédric Vial. Le sénateur Vial a mis l'accent sur le besoin de lever les freins à l'engagement politique des femmes, tout en mettant en avant le risque d'avoir à terme une sous-représentation des hommes. La sénatrice Berthet a rebondi sur la proposition du scrutin de liste dès le premier habitant votée en février 2022 par l'Assemblée nationale, en émettant le souhait d'un scrutin de liste alternée dès 500 habitants, et la nécessité d'imposer une égale proportion de femmes dans le conseil et l'exécutif communautaire (effet miroir). À l'observation des résultats des intercommunalités de la Savoie, on voit qu'une telle mesure législative serait très positive pour renforcer la présence des femmes dans les exécutifs. On note que 53% des EPCI ont moins de 20% de femmes dans leurs exécutifs alors que 100% des EPCI ont plus de 30% de femmes dans leurs conseils. Le tandem de tête paritaire ne pose pas de difficulté : 47% des EPCI ont un tandem de tête paritaire. **À noter que trois intercommunalités ont zéro femme dans leur exécutif, alors que trois autres en ont plus de 50%.**

Nous avons relevé l'importance des réseaux féminins pour mutualiser les expériences et le besoin de développer la formation, pour femmes comme pour les hommes pour une gestion plus efficace et une préparation au retour à une activité professionnelle, avant, pendant, et en fin de mandat. C'est ainsi que le débat est revenu sur le statut de l'élue.

Reine Lépinay, co-présidente d'Elles aussi, responsable antenne Auvergne Rhône -Alpes